



Rupture période essai contrat de professionnalisation

Par **ttptitguizmo**, le **13/10/2010** à **19:59**

Bonjour,

Mon employeur vient de rompre mon contrat de professionnalisation pendant la période d'essai (1 mois) pour des motifs économiques.

De plus, j'ai effectué précédemment un stage de 12 mois (sous convention de stage) en alternance dans cette même entreprise.

Je me pose donc deux questions suite à la rupture de ma période d'essai :

- celle-ci est-elle abusive ?
- le stage effectué précédemment peut-il être déduit de la période d'essai ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement.